

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LIBOIRE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Liboire, tenue le 5 octobre 2021 à 19 h à la salle du conseil au 151, rue Gabriel, suite 102 à Saint-Liboire.

Étaient présents :

Mesdames les conseillères Martine Bachand et Marie-Josée Deaudelin

Messieurs les conseillers Jean-François Chagnon, Yves Winter, Yves Taillon et Serge Desjardins formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Claude Vadnais.

Est également présente Madame France Desjardins, directrice générale.

1. PRÉAMBULE

1.1 Ouverture de la séance

Claude Vadnais, maire constate le quorum à 19 h et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. France Desjardins, directrice générale est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2021-10-233

Il est proposé par Yves Winter, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que soumis.

ORDRE DU JOUR :

1. PRÉAMBULE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2021
- 1.4 Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

- 3.1 Adoption des comptes payés
- 3.2 Adoption des comptes à payer
- 3.3 Soumission en évaluation aux fins d'assurances de la bâtisse 151, rue Gabriel
- 3.4 Demande de l'école pour Budget supplémentaire 2021-2022
- 3.5 Réparation de la toiture du bureau municipal
- 3.6 Demande de soutien de la part de l'UPA de la Montérégie

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 4.1 APAM – renouvellement cotisation annuelle 2022
- 4.2 Demande pour défrayer coût repas pompiers (reconnaissance)
- 4.3 Demande d'aide financière pour formation pompiers volontaires
- 4.4 Achats divers – outils et cartes d'identités

5. TRANSPORT ROUTIER

- 5.1 Achat d'abrasif pour la saison hivernale 2021-2022
- 5.2 Demande de droit de passage Club 3 & 4 Roues du comté de Johnson
- 5.3 Demande de traverse pour les sentiers de motoneige saison 2021-2022

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 6.1 Adoption du budget de la RIAM
- 6.2 Finaliser dossier de LNA au Ministère de l'Environnement
- 6.3 Achat d'une pompe de remplacement pour puits
- 6.4 Honoraires à acquitter pour LNA travaux du puits #1

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 7.1 Dérogation mineure – 1140, rang Saint-Édouard

8. LOISIRS ET CULTURE
9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR
10. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
11. CORRESPONDANCE
12. LEVÉE DE LA SÉANCE

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2021

Résolution 2021-10-234

Il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2021 soit adopté tel que soumis.

1.4 Dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses

La directrice générale procède au dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses de la municipalité, et ce, conformément à l'article 176.4 du Code Municipal du Québec.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une première période de questions de 10 minutes est accordée aux personnes présentes dans la salle, selon le règlement 205-06.

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

3.1 Adoption des comptes payés

Résolution 2021-10-235

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes payés du mois de septembre 2021 totalisant la somme de 339 204,42 \$, en plus des salaires versés au montant de 59 564,59 \$ et d'en ratifier le paiement.

ADMINISTRATION

D Acton Auto Service Batteries Acton	Rempl.batterie back-up et 6V - HDV	149,25 \$
D Audio Ciné Films inc.	Licence pour soirée film CBC - 26 août	580,62 \$
D Bachand Martine	Remb.diverses dépenses- Soirée cinéma 26 aout	413,48 \$
D Buropro Citation	Fournitures de bureau et frais copies - HDV	155,84 \$
R Caisse Desjardins Rég.St-Hyacinthe	Paiement année 2021 pour immeuble de la caisse	68 750,00 \$
D Coopérative de Ste-Hélène	Matériaux pour enseigne extérieure - HDV	181,36 \$
D Copie du Centre-Ville inc.	Journal municipal - septembre	632,36 \$
I Desjardins Sécurité Financière	Cotisations R.R.S. - août	4 144,74 \$
I Financière Manuvie	Assurance collective - octobre	3 878,31 \$
D Global Payments	Frais terminal - août	35,83 \$
D Guerin Monic	Remboursement achat de verres - HDV	8,63 \$
D Guillevin International	Remplacement d'une lumière d'urgence - HDV	137,97 \$
D Heine Denise	Remboursement achats pour comité des aînés	290,21 \$
I Hydro-Québec	151 rue Gabriel et 21 Place Mauriac	1 587,34 \$
D Marché Sylvain Martel	Achats pour fête du 21 août	359,70 \$
R MDEG inc.	Entretien ménager pour 5 semaines et prod.nett.	2 390,10 \$
I Ministre du Revenu du Québec	DAS - août 2021	11 012,22 \$
I MRC les maskoutains	Travaux de cours d'eau	5 146,90 \$
R Premiers répondants de St-Liboire	Subvention de fonctionnement	4 000,00 \$
I Receveur Général du Canada	DAS - août 2021 (taux réduit)	3 020,57 \$
I	DAS - août 2021 (taux régulier)	570,74 \$
D Seao-Constructo	Publications pour divers avis de construction	357,63 \$
I Société Canadienne des postes	Médiaposte fête du 21 août	157,25 \$

I	Sogetel	Frais tél. et internet - HDV	891,98 \$
D	Sotek	Vérification unité climatisation - 2ième étage HDV	782,55 \$
D		Entr.et réparation syst.de chauffage côté caisse	1 565,71 \$
D	Systèmes Christian Dion inc.	Frais de surveillance HDV et 21 Place Mauriac	326,78 \$
R	Tecnima VL	Achat de 2 mâts (facture finale) - HDV	3 726,92 \$
R		Achat de 6 drapeaux et infographie	785,28 \$
D	Tétreault Virginie	Maquillage de fantaisie - soirée film CBC 26 août	200,00 \$
D	Visa (Amaze Heater)	3 panneaux de chauffage - HDV	431,16 \$
D	Visa (Bureau en gros)	Tableau de liège - HDV	32,18 \$
I	Visa (Fonds d'inform.sur le territoire)	Avis de mutation - juillet 2021	30,00 \$
D	Visa (Le Lib)	Bons d'achats - fête du 21 août	60,00 \$
D	Visa (SDC Centre-ville)	Chèques-cadeau - fête du 21 août	180,00 \$

BIBLIOTHÈQUE

D	Buropro Citation	Cartouche d'imprimante	77,32 \$
I	Sogetel	Frais téléphone	34,49 \$

LOISIRS

D	Atelier de soudure de St-Liboire	Suite - Recouvre poubelles	200,29 \$
R	Hygiène Plus	Location de 2 toilettes chimiques	431,16 \$
R	Loisirs St-Liboire	Subvention de fonctionnement	10 000,00 \$

SERVICE INCENDIE

	Acton Auto Service Batteries		
D	Acton	Piles	21,22 \$
D	Areo Feu Ltée	Pièce pour appareil respiratoire	20,13 \$
D	Buropro Citation	Rubans étiqueteuse	64,13 \$
D	Demers Jean-François	Remb.achat équip+caisses d'eau+ fr.dépl.23 août	233,43 \$
D	Emco	Entretien du Volvo - citerne	93,07 \$
I	Extincteurs Milton	Recharge d'extincteurs	586,38 \$
I	Hydro-Québec	162 rue Gabriel	267,38 \$
D	Marché Sylvain Martel inc.	Bouteilles d'eau	5,79 \$
D	Medi-Secur (Equipements)	Sac à dos pour trousse de premiers soins	200,06 \$
I	Sogetel	Frais tél. - caserne	39,08 \$
D	Sport Collette	Entretien du véhicule Argo	45,98 \$
D	Systèmes Christian Dion inc.	Frais de surveillance - caserne	83,02 \$
D	Technilab	Calibration détecteurs à gaz	249,13 \$
R	Téléystème du Québec	Amplificateur de cellulaire - caserne	1 321,07 \$
I	Ultramar	Carburant - incendie	154,01 \$

URBANISME

R	Infrastructel	Hon.prof. permis et inspections - juillet	6 400,18 \$
---	---------------	---	-------------

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

R	André Paris inc.	Fauchage routes municipales et MTQ - 2e coupe	5 644,13 \$
I	Bell Mobilité	Frais cellulaires - travaux publics	247,00 \$
D	Bi-Eau Santé	Livraison d'eau au garage	25,00 \$

D	Buropro Citation	Ruban étiqueteuse, étui carte d'affaires etc.	137,62 \$
I	Carrière d'Acton Vale	Achat de pierre pour inventaire	836,85 \$
D	Cèdres A. Charron (Les)	Remplacement arbustes - rue Quintal	34,44 \$
R	Cegep Shawinigan	Formation op. Usine d'eaux usées - E.Bessette	2 950,00 \$
R	Chapdelaine Asphalte	Rapiéçage des rues	5 723,34 \$
R		Pavage de la rue Parent	109 507,94 \$
I	Chemin de fer St-Laurent	Entretien passages à niveau- juillet à septembre	1 776,00 \$
R	Chemtrade chemicals Canada	Sulfate ferrique - eaux usées	3 700,54 \$
R	Contrôle PM	Améliorations usine de filtration	10 651,67 \$
D	Coopérative Ste-Hélène	Matériaux pour entretien garage	220,75
D	Cusson Gilles Inc.	Entretien pépîne	74,01 \$
D	Donais & fils inc.	Pièce pour véhicule 450 - voirie	17,97 \$
I	Eurofins Environex	Analyses eaux usées et eau potable	721,76 \$
D	Groupe Maska	Entretien pépîne et rouleau	99,34 \$
D	Hôpital Vétérinaire de La Prairie	Evaluation dangerosité de 2 chiens (à refacturer)	1 103,76 \$
I	Hoskin Scientifique Ltée	Produits chimiques - aqueduc	427,71 \$
I	Hydro-Québec	Éclairage public	408,41 \$
I		11 rue Lemonde, 150 rue Morin, 214 rte Quintal	1 406,97 \$
I		110 Tsse Bagot, 105 rue Lacroix	3 663,20 \$
R	JU Houle	Réfection rue Parent	7 310,73 \$
R	Kemira Water Solutions	Achat de produits chimiques - aqueduc	9 295,73 \$
D	Laferté Centre de Rénovation	Pièces diverses - travaux publics	45,70 \$
D	Larocque Rénauld	Remboursement achat de pièce pour puits no. 2	9,20 \$
D	Lawson Products	Equipement de sécurité et matériaux - voirie	71,69 \$
D	Marché Sylvain Martel	Produits nettoyants etc. - travaux publics	24,01 \$
R	Paysagement Benoit	Entretien des gazons - 5e versement	1 695,88 \$
D	Pièces d'auto Acton Roxton	Produits pour entretien des véhicules	74,92 \$
I	Regie Inter.m.d' Acton et	Ordures et redevances - août 2021	11 473,72 \$
I	Maskoutains	Recyclage et organique - août 2021	17 013,77 \$
I		Programme vidange installation septique	168,70 \$
D	Rona - St-Hyacinthe	Divers matériaux - travaux publics	111,96 \$
D	Sinto inc.	Dégraisseur pour véhicules et pépîne	1 218,45 \$
I	Sogetel	Fr. tél.et internet garage, eau potable, eaux usées	465,36 \$
D	Suez Water Technologies	Entretien équipement aqueduc	638,42 \$
D	Systèmes Christian Dion inc.	Frais de surveillance - garage et aqueduc	166,04 \$
D	Technilab	Calibration détecteurs à gaz	151,40 \$
I	Ultramar	Carburant	390,82 \$
D	Visa (Dollarama)	Boîtes et filtres - garage	12,08 \$
D	Visa (Motion)	Pièce pour aqueduc	39,61 \$
D	Wurth Canada	Divers matériaux - travaux publics	320,15 \$
D	Yergeau J.P. Auto	Entretien et réparation du F150	1 626,74 \$

TOTAL DES FACTURES PAYÉES 339 204,42 \$

I	Salaires versés	Septembre	59 564,59 \$
---	-----------------	-----------	--------------

D: Délégation **I:** Incompressible **R:** Résolution

3.2 Adoption des comptes à payer

Résolution 2021-10-236

Considérant la liste des comptes à payer qui est présentée et que les fonds sont disponibles pour effectuer le paiement de ces comptes aux postes budgétaires concernés ;

En conséquence, il est proposé par Yves Winter, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la liste des comptes à payer totalisant la somme de 7 181,92 \$ et d'autoriser la directrice générale à en effectuer le paiement à même le fonds général d'administration.

LISTE DES FACTURES À PAYER - CONSEIL D'OCTOBRE 2021

VOIRIE ET HYGIÈNE DU MILIEU

1	Ressorts Maska	Réparation du Sterling	3 220,26 \$
		Réparation du Sterling	3 961,66 \$
TOTAL DES FACTURES À PAYER			7 181,92 \$

3.3 Soumission pour évaluation aux fins d'assurances de la bâtisse – 151, rue Gabriel

Résolution 2021-10-237

Considérant qu'une évaluation de la bâtisse du 151, rue Gabriel avec toutes les rénovations qu'elle a subi depuis un an est à prévoir aux fins de la faire assurer convenablement;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'offre de SPE Valeur Assurable datée du 7 septembre 2021 au montant d'environ 1 250 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

3.4 Demande de l'école pour budget supplémentaire 2021-2022

Résolution 2021-10-238

Considérant la demande de l'école Henri-Bachand pour obtenir de l'aide pour le programme Initiation sport-réussite éducative, n'ayant pu se trouver de commanditaires pour la présente année;

En conséquence, il est proposé par Marie-Josée Deaudelin, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer jusqu'à un maximum de la somme demandée de 35 000 \$ d'ici la fin de l'année scolaire, si leur recherche en commanditaires s'avère sans succès à l'école Henri-Bachand pour le programme Initiation sport-réussite éducative et que ce montant soit pris à même le fonds COVID reçu du gouvernement et d'en effectuer le paiement. À noter que cette somme couvre l'année scolaire 2021-2022 et qu'une rencontre avec l'école sera faite sous peu afin de voir avec eux quel est leur plan pour les années futures.

3.5 Réparation de la toiture du bureau municipal

Résolution 2021-10-239

Considérant que les vis d'une partie de la toiture doivent être enlevées et réinstallées;

En conséquence, il est proposé par Yves Winter, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de René Rénovation inc. en date du 24 septembre 2021 au montant d'environ 1 800 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

3.6 Demande de soutien de la part de l'UPA de la Montérégie

Résolution 2021-10-240

Considérant la lettre reçue de l'UPA (Union des producteurs agricoles) concernant le muret de béton qui a été installé sur le rang Saint-Édouard à la sortie 145 et leur demande de soutien face au Ministère des Transports du Québec;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents de leur offrir notre soutien dans leur démarche auprès du Ministère des Transports du Québec.

4. SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 APAM – renouvellement de cotisation annuelle 2022

Résolution 2021-10-241

Considérant la demande de renouvellement de l'entente de partenariat avec l'APAM (Association des pompiers auxiliaires de la Montérégie) pour l'année 2022 ;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au renouvellement de l'entente de partenariat avec l'APAM pour la cotisation annuelle 2022 au montant de 23 \$/pompiers et une tarification de 90 \$/heure lorsque les services sont requis et d'en rembourser les frais.

4.2 Demande pour défrayer le coût de repas des pompiers pour reconnaissance

Résolution 2021-10-242

Considérant la demande des pompiers afin de faire une rencontre de remise de reconnaissance le 17 octobre prochain;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de remettre la somme de 700 \$ aux pompiers pour cette rencontre de remise de reconnaissance et d'en effectuer le paiement.

4.3 Demande d'aide financière pour formation de pompiers volontaires

Résolution 2021-10-243

Considérant que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Considérant que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Considérant qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2020;

Considérant que ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Considérant que ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Considérant que la municipalité de Saint-Liboire désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Considérant que la municipalité de Saint-Liboire prévoit la formation de 2 pompiers pour le programme Pompier I, 6 pompiers pour le programme opérateurs d'autopompe, 6 pompiers pour le programme désincarcération, 2 pompiers pour le programme officier non urbain et 6 pompiers pour le programme SUMI au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire ;

Considérant que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC des Maskoutains en conformité avec l'article 6 du Programme.

En conséquence, est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC des Maskoutains.

4.4 Achats divers – outils et cartes d'identités

Résolution 2021-10-244

Considérant la nécessité de procéder à l'achat d'outils et cartes d'identités;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Martine Bachand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de divers outils au montant d'environ 900 \$ de plus que des cartes d'identités au montant d'environ 150 \$ le tout plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

5. TRANSPORT ROUTIER

5.1 Achat d'abrasif pour la saison hivernale 2021-2022

Résolution 2021-10-245

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'achat d'abrasif pour la prochaine saison hivernale ainsi que le transport d'abrasif et que deux fournisseurs ont été invités à soumissionner;

En conséquence, il est proposé par Yves Winter, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le directeur des travaux publics à faire l'achat d'abrasifs auprès de Carrières Acton au prix de 41,50 \$ la tonne métrique plus les frais environnementaux et le contrat de transport plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

5.2 Demande de droit de passage Club 3 & 4 Roues du comté de Johnson

Résolution 2021-10-246

Considérant la demande du Club 3 & 4 Roues du comté de Johnson inc. pour droit de passage et traverses de certaines rues, routes et rangs;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le passage et les traverses du Club 3 & 4 Roues du comté de Johnson inc. en leur mentionnant toutefois de porter une attention particulière aux traverses qu'ils emprunteront.

5.3 Demande de traverse pour les sentiers de motoneige saison 2021-2022 Club ASAN

Résolution 2021-10-247

Considérant la demande du Club ASAN pour traverse des sentiers de motoneige pour la saison 2021-2022;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Winter et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser les traverses du Club ASAN pour traverses de sentiers de motoneige pour la saison hivernale 2021-2022 en leur mentionnant toutefois de porter une attention particulière aux traverses qu'ils emprunteront.

6. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

6.1 Adoption du budget de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains

Résolution 2021-10-248

Considérant que le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a dressé son budget pour l'exercice financier 2022 et nous l'a transmis pour adoption ;

En conséquence, il est proposé par Jean-François Chagnon, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

Que ce conseil adopte le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2022, tel que soumis; copie dudit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme "Annexe A".

6.2 Finaliser le dossier de LNA Hydrogéologue au Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques (MELCC)

Résolution 2021-10-249

Considérant que pour finaliser le dossier de demande d'autorisation de prélèvement au puits P-1 il y a lieu que la municipalité s'engage à envoyer une lettre à chacun des propriétaires touchés par l'aire de restriction des pesticides;

En conséquence, il est proposé par Serge Desjardins, appuyé par Yves Taillon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Liboire s'engage à envoyer une lettre à chacun des propriétaires touchés par l'aire de restriction des pesticides pour les aviser de l'interdiction d'entreposage, la préparation et l'utilisation de tous les pesticides de classe 1 à 3 à moins de 100 mètres du puits P-4 (recommandations R-8 et R-9 du rapport hydrogéologique de mars 2013).

6.3 Achat d'une pompe de remplacement pour puits

Résolution 2021-10-250

Considérant qu'une pompe vient tout juste d'être changée dans le puits #2;

En conséquence, il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat d'une pompe de remplacement pour les puits selon la soumission de Bisson Service datée du 24 septembre 2021 au montant d'environ 3 885 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

6.4 Honoraires à acquitter pour LNA travaux du puits #1

Résolution 2021-10-251

Considérant que pour obtenir l'autorisation du Ministère pour le puits #1 des travaux ont été effectués et mal évalués par LNA;

En conséquence, il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'acquitter les honoraires de LNA selon leur évaluation au montant d'environ 2 409,06 \$ plus les taxes applicables et d'en effectuer le paiement.

7. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.1 Demande de dérogation mineure 1140, rang Saint-Édouard

Résolution 2021-10-252

Considérant le dépôt de la demande en date du 2 septembre 2021;

Considérant que le projet est assujéti à l'approbation du règlement no 208-06 sur les dérogations mineures;

Considérant que les enseignes de A&W sont pratiquement toutes similaires;

Considérant que le logo 2 ne fait pas face à la rue (Rang Saint-Édouard) et qu'il ne se situe pas à une distance rapprochée de celle-ci;

Considérant que les enseignes 7, 8 et 9 n'ont pas de normes spécifiques dans le règlement de zonage No.86-97 et ne causent aucun désagrément dans le milieu environnant;

En conséquence, il est proposé par Martine Bachand, appuyé par Jean-François Chagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents sur recommandation du CCU d'accepter la demande de dérogation mineure no. 2021-09 pour l'installation de 4 enseignes publicitaires et indicatives, déposée par Monsieur Daniel Provencher; sous la procuration écrite par la compagnie étant propriétaire du lot, au 1140, rang Saint-Édouard.

8. LOISIRS ET CULTURE

Aucun point n'a été discuté.

9. RAPPORT DES COMITÉS ET ÉVÉNEMENTS

Les élus font rapport de leurs comités respectifs et événements qui se sont déroulés durant le mois.

Madame Marie-Josée Deaudelin : *Aucun comité*

Monsieur Jean-François Chagnon : *Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains et Congrès FQM*

Monsieur Yves Winter : *Rencontre des aînés et Conférence de presse avec la députée Chantal Soucy et la ministre Geneviève Guilbault et a remercié le Maire pour son mandat de 4 ans*

Monsieur Yves Taillon: *Ruisseau Vandal*

Monsieur Serge Desjardins: *CCR*

Madame Martine Bachand : *Aucun dossier*

Monsieur le Maire, Claude Vadnais : *MRC et Congrès FQM*

10. PÉRIODES DE QUESTIONS

Une deuxième période de questions de 10 minutes est accordée aux personnes présentes dans la salle, *selon le règlement 205-06.*

11. CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pour la période du 8 septembre au 5 octobre 2021 a été transmise à chaque membre du conseil.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution 2021-10-253

Il est proposé par Yves Taillon, appuyé par Marie-Josée Deaudelin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 19 H 47.

Claude Vadnais
Maire

France Desjardins, GMA
Directrice générale

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 16 novembre 2021.